

**Règlement 216 portant sur le stationnement – (RMH 330)**

**ANNEXE C**

**Stationnement limité**

<b>Nom de la rue</b>	<b>Emplacement</b>	<b>Période</b>	<b>Durée (en minutes)</b>
Académie	Du côté impair de la rue, entre les rues Salaberry et Montcalm	Lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue, entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Champlain	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté pair de la rue, entre les rues Champlain et Sainte-Cécile	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté pair de la rue, entre les rues Salaberry et Saint-Jean-Baptiste	Lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Alexandre	Du côté impair de la rue, entre les rues Mignonne et Dufferin		90
	Du côté pair de la rue, entre les rues Mignonne et Dufferin		90
Alphonse-Desjardins	Du côté impair de la rue, entre les rues du Centenaire et l'espace de stationnement pour personne handicapée (Place du Centenaire)		90
	Du côté impair face aux numéros d'immeuble 275 et 279		90
	Du côté pair de la rue, devant le numéro d'immeuble 1		90
	Du côté pair de la rue, devant le numéro d'immeuble 180		15
	Du côté pair de la rue, devant le numéro d'immeuble 206, zone de débarcadère		15
	Du côté pair de la rue, entre la rue Buntin et le numéro d'immeuble 146		90
Beaudry	À l'extérieur du rond-point	De 8 h à 17 h	90
Bergevin	Du côté impair de la rue, entre les rues Sainte-Cécile et Victoria		90
	Du côté ouest (pair) de la rue, à l'angle de la rue Victoria, zone de débarcadère		15
	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Victoria et Sainte-Cécile	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Champlain	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Olivier et Jacques-Cartier		90
	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Jacques-Cartier et Saint-Thomas	De 8 h à 18 h	90
	Du côté pair de la rue, entre la rue Saint-Thomas et le chemin Larocque	De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue, entre le numéro d'immeuble 233 et le chemin Larocque	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté pair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Saint-François	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Des côtés pair et impair de la rue, entre le ch. Larocque et la ruelle Olivier	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Des côtés pair et impair de la rue, entre le ch. Larocque et la rue Saint-François	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue, face au 223		15

Cossette	Du côté pair de la rue, près de l'intersection de la rue Lanctôt, face au numéro d'immeuble 200		90
	Du côté impair de la rue, face au numéro d'immeuble 201, à l'intersection de la rue Lanctôt		90
	Des côtés pair et impair de la rue, entre la rue Victoria et la rue Ellice	Du jeudi au dimanche De 11 h à 15 h Du 15 juin au 15 septembre	90
Cousineau	Du côté impair de la rue, entre le numéro d'immeuble 53 et la rue Alexandre		90
	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Alexandre et Grande-Île		90
	Du côté impair, face au numéro civique 57-59, zone de débarcadère		15
Danis	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Grande-Île et Alexandre		90
	Face au numéro d'immeuble 380		15
	Du côté pair de la rue, à partir de la rue Alexandre, jusqu'au numéro d'immeuble 344		90
Des Dahlias	Du côté impair de la rue, face aux boîtes postales, sur une distance d'environ 20 mètres, zone de débarcadère		15
Des Érables (rue)	Du côté impair de la rue, à partir de l'entrée charretière du numéro d'immeuble 9, jusqu'à l'intersection de la rue Victoria		90
	Des côtés pair et impair de la rue, à partir de la rue Salaberry, en direction sud, jusqu'au numéro civique 56		90
	Des côtés pair et impair de la rue à partir de la rue Salaberry, en direction nord, sur une distance de 45 mètres		90
Des Syndics	Du côté pair de la rue, le long de la clôture de l'école sur une distance de 18 mètres, zone de débarcadère	Du lundi au vendredi De 7h30 à 15h	15
De la Fabrique	Toutes les cases de stationnement de la rue de la Fabrique : côtés pair et impair direction sud et côtés pair et impair direction nord de la rue de la Fabrique	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Delpha-Sauvé (parc)	Une case de stationnement réservée à Flotel, zone de débarcadère		15
Dorais	Face au numéro d'immeuble 36		90
Du Centenaire	Du côté ouest (Vieux-Canal) de la rue, direction sud, à partir de l'entrée du parc Delpha-Sauvé, jusqu'à l'intersection de la rue Victoria		90
	Du côté pair de la rue, en direction nord, entre les rues Hébert et Alphonse-Desjardins	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Du Havre(boulevard)	Du côté impair de la rue, entre les numéros d'immeubles 527 à 531		30
	Du côté pair de la rue, de la rue Grande-Île, jusqu'à la ruelle des Tisserands		90
	Du côté impair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 409, jusqu'à l'intersection de la rue Grande-Île		90
	Du côté pair de la rue, entre les rues Grande-Île et Alexandre		90
Du Lac (avenue)	Zone débarcadère d'une durée de 20 min, du côté pair face au parc des Hirondelles, le long de la clôture du parc à partir de l'intersection Talbot/Saint-Louis/du Lac sur une longueur de 18m		15
Du Marché	Des côtés pair et impair de la rue, entre la rue Nicholson et le chemin Larocque	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Saint-François		90
	Du côté pair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Lasnier		90
Dufferin	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 352	Du mardi au samedi De 7 h 30 à 17 h	30
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 88		90
	Du côté impair de la rue, face au numéro d'immeuble 311		15
Édouard	Du côté impair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Jeanne-Mance	Les lundis, mercredis et vendredis	90
	Du côté pair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Jeanne-Mance	Les mardis, jeudis, samedis et dimanches	90

Ellice	Des côtés pair et impair de la rue, entre le boulevard Quevillon et la rue Cossette	Du jeudi au dimanche De 11 h à 15 h Du 15 juin au 15 septembre	90
Fabre	<del>Du côté pair de la rue, de la rue Saint-Eugène au boulevard du Havre</del>		30
Filiatrealult	Du côté pair de la rue	Du lundi au vendredi De 8 h à 17 h	90
Gault	Du côté impair de la rue entre le boulevard du Havre et la ruelle du Moulin face au numéro d'immeuble 51		90
	Du côté pair de la rue, entre le boulevard du Havre et l'entrée charretière		90
	Du côté impair de la rue, face au 17, rue Gault, porte B, vers la rue Dufferin		30
	Du côté pair de la rue, à partir du boulevard du Havre jusqu'à l'entrée charretière située à l'arrière du 416, boulevard du Havre		90
Grande-Île(rue)	Du côté pair de la rue, de la rue Dufferin, en direction nord, jusqu'à la rue Mignonne		90
	Du côté impair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 5, en direction nord jusqu'à la rue Mignonne		90
Grandiloise	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 498 coin ouest, zone de débarcadère		15
Hébert	Du côté impair de la rue, à partir de la borne d'incendie située au nord de l'avenue du Centenaire, jusqu'à la rue Alphonse-Desjardins		90
Isabella	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Victoria et Champlain	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Jacques-Cartier	Du côté pair de la rue, entre les rues Victoria et Sainte-Hélène	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Des côtés pair et impair de la rue, de la rue Champlain à la rue Saint-Jean-Baptiste	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté pair de la rue, de la rue Salaberry à la rue Wilfrid	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue, de la rue Saint-Jean-Baptiste à la rue Salaberry	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	<del>Du côté impair de la rue, de la rue Champlain jusqu'au numéro d'immeuble 45</del>	<del>Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h</del>	90
Jeanne-Mance	Du côté impair de la rue, de la rue Daoust jusqu'à l'extrémité sud du parc		90
	Face au 390, rue Jeanne-Mance, zone de débarcadère sur une longueur de 20 mètres à partie de l'entrée charretière		15
Lanctôt	Du côté pair de la rue, entre les rues Cossette et Bissonnette		90
Larocque (chemin)	Du côté pair de la rue, entre les rues Saint-Joseph et Du Marché	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	<del>Du côté pair de la rue, face au numéro 36 jusqu'à la rue Saint-Joseph</del>		15
	<del>Du côté pair de la rue, du numéro d'immeuble 34 jusqu'à la rue St Joseph</del>		60
	Du côté pair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 346, jusqu'à la rue Armand-Mallette		90
	Du côté impair de la rue, entre les rues Bouchard et Armand-Mallette		90
	<del>Du côté pair de la rue, entre les rues de l'Église du Marché</del>	<del>Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h</del>	90

Marci	Du côté impair de la rue, entre les rues Victor-Léger et Saint-Louis	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Marie-Rose	Du côté pair de la rue, entre la rue Jeanne-Mance et le chemin Larocque	Les mardis, jeudis, samedis et dimanches	90
	Du côté impair de la rue, entre la rue Jeanne-Mance et le chemin Larocque	Les lundis, mercredis et vendredis	90
Moco	Du côté impair de la rue, à partir de la rue Maden, en direction est, sur une distance d'environ 35 mètres		90
Montcalm	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Saint-Thomas et Nicholson	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue, à partir du chemin Larocque, vers l'ouest, jusqu'au numéro d'immeuble 181	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Moïse-Plante	Du côté pair de la rue, entre les rues Victoria et Salaberry		90
Nicholson	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Champlain et Saint-Jean-Baptiste	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Des deux côtés de la rue, en direction nord, entre les rues Champlain et Sainte-Hélène		90
	Du côté impair de la rue, en direction nord, entre les rues Sainte-Hélène et Sainte-Cécile		90
	Du côté impair (à gauche de l'hôtel de ville) de la rue, en direction nord, entre les rues Sainte-Hélène et Sainte-Cécile	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	30
	Du côté impair de la rue, en direction sud, entre les rues du Marché et Champlain		90
	Du côté pair de la rue, en direction sud, entre les rues du Marché et Champlain	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté ouest (stationnement hôtel de ville) de la rue, en direction sud, entre les rues Sainte-Cécile et du Marché	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue, en direction sud, entre les rues Sainte-Cécile et du Marché	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	30
	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Victoria et Sainte-Cécile		90
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 158, zone de débarcadère		45
	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Victoria et Salaberry, à l'exception des deux zones autour de l'hôtel de ville	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Oscar-Martin	Des côtés pair et impair de la rue, entre la rue Beaulac et l'impasse est	Lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Perreault	Du côté impair de la rue, en direction nord, à partir de la zone interdite à 15 mètres de la rue Notre-Dame, jusqu'à la zone réservée aux autobus scolaires		30
	Du côté pair de la rue, à partir de la zone interdite, à l'intersection de la rue Notre-Dame, en direction nord, sur une distance d'environ 70 mètres	De 8 h à 17 h Du lundi au vendredi	30

Pie-XII (boulevard)	Du côté impair de la rue, entre les rues Saint-Laurent et Hébert	De 9 h à 18 h	90
Poissant	Du côté impair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Jeanne-Mance	Les lundis, mercredis et vendredis	90
	Du côté pair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Jeanne-Mance	Les mardis, jeudis, samedis et dimanches	90
Quevillon (boulevard)	Du côté impair du boulevard face au numéro d'immeuble 21	Du jeudi au dimanche	15
	Des côtés pair et impair de la rue, entre la rue Victoria et la rue Ellice	De 11 h à 15 h Du 15 juin au 15 septembre	90
Sainte-Cécile	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Jacques-Cartier et Saint-Thomas	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Sainte-Hélène	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Nicholson et Jacques-Cartier	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Saint-Jean-Baptiste	Du côté impair de la rue, entre les rues Académie et Jacques-Cartier	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté pair de la rue, entre les rues Académie et Saint-Thomas	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue, entre les rues Nicholson et Saint-Thomas	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté pair de la rue, à partir du chemin Larocque, en direction ouest, jusqu'au numéro d'immeuble 180	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue à partir du chemin Larocque, en direction ouest, jusqu'au numéro d'immeuble 185	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 210		90
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 208		30
	Face au numéro d'immeuble 405		15
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 54, zone de débarcadère		15
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 78, zone de débarcadère		15
Saint-Joseph	Du côté impair de la rue, à partir du chemin Larocque, en direction ouest, jusqu'au numéro d'immeuble 9		30
Saint-Lambert	Des côtés pair et impair de la rue, entre la rue Saint-Thomas et le chemin Larocque	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue, du chemin Larocque, en direction est, jusqu'à l'entrée charretière		90

Saint-Laurent	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 88		90
	Du côté pair de la rue, entre les numéros d'immeubles 170 et 184		15
	Du côté pair de la rue, de la rue Yvon-Provost vers l'ouest, jusqu'au numéro d'immeuble 196,	De 9 h à 18 h	90
	<b>Du côté impair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 95, jusqu'à l'intersection de la rue Archambault</b>		90
	Du côté pair de la rue entre les numéros d'immeubles 180 et 182	Du 25 juin au 1er septembre Du lundi au vendredi De 7 h 30 à 18 h	15
	Entre la rue Yvon-Provost et le numéro d'immeuble 186		90
Saint-Louis	Du côté pair de la rue, entre les rues Lasnier et Cossette	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	<b>Du côté pair de la rue, entre les rues Beaulac et Victor-Léger</b>	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	<b>Du côté impair de la rue, entre la rue Victor-Léger et le numéro civique 209</b>	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Saint-Philippe	Du côté pair de la rue, sur le côté du 940, boul. Monseigneur-Langlois, sur une longueur de 20 mètres	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	15
Saint-Pierre	<b>Du côté pair de la rue, face au 20, sur une distance d'environ 13 mètres</b>		15
Saint-Thomas	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Champlain et Sainte-Cécile	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	<b>Du côté impair de la rue, de la rue Salaberry jusqu'au numéro d'immeuble 269 sauf pour détenteurs de permis face au numéro d'immeuble 161</b>	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté pair de la rue, de la rue Salaberry jusqu'au numéro d'immeuble 250, à l'exception d'un espace de 20 m réservé aux véhicules d'urgence face à l'entrée des ambulances	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair de la rue, face au 55, sur une distance d'environ 13 mètres <i>Face au numéro d'immeuble 280, zone de débarcadère</i>		15 45
Saint-Théodore	Du côté impair de la rue, entre la rue Ellice et la rue Cossette	Du jeudi au dimanche De 11 h à 15 h Du 15 juin au 15 septembre	90
Salaberry	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues des Érables et Moïse-Plante		90
	Du côté impair de la rue, face au numéro d'immeuble 79		15
	<b>Des côtés pair et impair de la rue, entre la rue Jacques-Cartier et le chemin Larocque</b>	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté pair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Saint-François		90
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 310, zone de débarcadère		15
Tully	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Grande-Île et Alexandre		90
Vallée	Du côté pair de la rue, entre la rue Jeanne-Mance et le chemin Larocque	Les lundis, mercredis, vendredis	90
	Du côté impair de la rue, entre la rue Jeanne-Mance et le chemin Larocque	Les mardis, jeudis, samedis et dimanches	90
Victor-Léger	Du côté opposé à l'intersection de la rue Marcil, sur une longueur de 22,5 mètres, zone de débarcadère		15
	<b>Du côté pair de la rue, entre les rues Ellice et Saint-Louis</b>	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90

Du côté impair de la rue, entre les rues Saint-Louis et du Marché

Du lundi au vendredi  
De 8 h à 18 h

90

Victoria	Du côté impair de la rue, à partir de la rue Cossette, en direction ouest, le long du parc Maisonneuve	Du jeudi au dimanche 11 h à 15 h	90
	Du côté impair de la rue, entre le boul. Quevillon et la rue Cossette	Du jeudi au dimanche De 11 h à 15 h Du 15 juin au 15 septembre	90
	Des côtés pair et impair de la rue, entre le boul. Quevillon et le rond-point à l'extrémité ouest	Du jeudi au dimanche De 11 h à 15 h Du 15 juin au 15 septembre	90
	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues de la Fabrique et Bergevin	Du lundi au vendredi De 9 h à 17 h	90
	Du côté impair de la rue, entre les rues Bergevin et Académie		90
	Du côté pair de la rue, entre les rues Bergevin et du Centenaire		90
	Du côté impair de la rue, entre les rues Académie et Isabella		90
	Du côté nord (Vieux-Canal) de la rue, face au numéro d'immeuble 329, zone de débarcadère		15
	Du côté impair de la rue, entre le rond-point de l'extrémité est de la rue Victoria et la rue Cossette	Du jeudi au dimanche De 11 h à 15 h	90
	Des côtés pair et impair, entre le ch. Larocque et av. du Centenaire/rue Jacques-Cartier	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
	Du côté impair, entre la rue Jacques-Cartier et McLaren	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h	90
Virginie	Du côté impair de la rue, face au numéro d'immeuble 75, zone de débarcadère		15
Wilfrid	Des côtés pair et impair de la rue, entre les rues Nicholson et Saint-Thomas		90
Stationnement Tessier	Stationnement du lundi au vendredi, entre 8h et 18h		90